

**Rapport sur la qualité des actifs au 31 décembre 2014**

**I- Prêts garantis**

1) Répartition par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créances	Encours
Créances commerciales	0 M €
Crédits à l'exportation	0 M €
Crédits de trésorerie	0 M €
Crédits à l'équipement	0 M €
Crédits investisseurs à l'habitat	35 001 M €
Crédits promoteurs	0 M €
Autres crédits	0 M €
	<b>35 001 M €</b>

Types de contreparties	Encours
Sociétés non financières et entrepreneurs	0 M €
Particuliers	35 001 M €
Autres	0 M €
	<b>35 001 M €</b>

Types de garanties	Encours
Garanties hypothécaires sur habitations	25 841 M €
Cautions délivrées par un établissement de crédit	9 160 M €
	<b>35 001 M €</b>

L'intégralité des prêts garantis par une caution est cautionnée par Crédit Logement.

Il n'y a aucune créance douteuse ou en impayé dans le portefeuille apporté en garantie. Le montant des provisions affectées est donc nul.

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

	Prêts garantis par une hypothèque	Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit
Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours	Encours
Capital restant dû à la clôture de l'exercice	17 931 M €	6 883 M €
Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	7 910 M €	2 277 M €
	<b>25 841 M €</b>	<b>9 160 M €</b>

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours	Nombre de prêts	Encours	Nombre de prêts
1993	0 M €	3	0 M €	0
1994	0 M €	21	0 M €	0
1995	2 M €	228	0 M €	2
1996	7 M €	794	0 M €	9
1997	17 M €	1 222	0 M €	11
1998	38 M €	1 923	0 M €	31
1999	98 M €	4 178	2 M €	99
2000	130 M €	4 911	2 M €	143
2001	165 M €	5 034	6 M €	303
2002	292 M €	7 039	21 M €	783
2003	641 M €	12 410	85 M €	2 330
2004	1 262 M €	19 140	271 M €	5 523
2005	2 397 M €	30 589	603 M €	9 997
2006	3 268 M €	37 777	862 M €	11 972
2007	2 975 M €	34 785	737 M €	9 732
2008	1 629 M €	20 996	394 M €	5 829
2009	1 879 M €	21 209	685 M €	8 923
2010	3 199 M €	34 390	1 772 M €	21 496
2011	2 153 M €	22 854	1 002 M €	12 570
2012	1 755 M €	17 843	753 M €	8 305
2013	2 509 M €	22 357	1 337 M €	12 077
2014	1 425 M €	13 030	628 M €	6 171
	<b>25 841 M €</b>	<b>312 733</b>	<b>9 160 M €</b>	<b>116 306</b>

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours	Nombre de prêts	Encours	Nombre de prêts
0	3 M €	988	2 M €	404
1	56 M €	7 720	27 M €	3 043
2	128 M €	8 595	68 M €	3 940
3	213 M €	9 379	121 M €	4 815
4	336 M €	10 877	172 M €	5 312
5	516 M €	12 916	251 M €	6 234
6	679 M €	14 356	331 M €	7 030
7	772 M €	14 488	366 M €	6 756
8	904 M €	15 031	394 M €	6 406
9	1 077 M €	16 500	419 M €	6 314
10	1 267 M €	18 200	495 M €	6 716
11	1 508 M €	19 785	623 M €	7 707
12	1 491 M €	18 101	572 M €	6 664
13	1 522 M €	16 649	524 M €	5 483
14	1 473 M €	15 622	500 M €	5 015
15	1 314 M €	13 170	419 M €	3 890
16	1 614 M €	14 757	518 M €	4 654
17	1 812 M €	15 810	537 M €	4 694
18	1 715 M €	13 990	537 M €	4 293
19	1 622 M €	12 509	585 M €	4 343
20	1 232 M €	9 658	413 M €	3 165
21	1 165 M €	9 017	354 M €	2 717
22	976 M €	7 390	242 M €	1 826
23	910 M €	6 631	242 M €	1 802
24	868 M €	5 965	299 M €	2 005
25	395 M €	2 738	104 M €	759
26	124 M €	869	26 M €	185
27	84 M €	584	10 M €	78
28	39 M €	269	6 M €	38
29	22 M €	138	3 M €	17
30	4 M €	31	0 M €	1
	<b>25 841 M €</b>	<b>312 733</b>	<b>9 160 M €</b>	<b>116 306</b>

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Le seul organisme de cautionnement garantissant les prêts garantis par une caution composant le portefeuille est Crédit Logement. Crédit Logement n'entre pas dans le périmètre de consolidation au sens de l'article L. 233-16 du Code du commerce et est noté A+ par Standard & Poor's et Aa3 par Moody's. Tous les prêts garantis par une caution inclus dans le portefeuille apporté en garantie sont pondérés à 100% pour le calcul des ratios mentionnés à l'article R. 513-8 du Code monétaire et financier.

7) Répartition des encours des prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés au 1) et 5) :

Néant

## **II- Exposition sur les personnes publiques**

Néant

## **III - Organismes de titrisation et entités similaires**

Néant

## **IV- Valeurs de remplacement**

Au 31 décembre 2014, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH s'élèvent à 1 842 615 922 euros et sont exclusivement constitués des éléments suivants :

- Cash : 2 615 922 Euros
- Dépôts à terme des sommes provenant du placement des fonds propres et des emprunts subordonnés : 340 millions d'euros. Ce placement auprès de la BFCM se présente sous forme d'un prêt avec un préavis à 2 jours.
- Dépôts à terme des sommes reçues à titre de collatéral suite à l'activation du Pré-maturity test : 1 500 millions d'euros. Ce placement auprès de la BFCM se présente sous forme d'un prêt avec un préavis de 2 jours.

## **V- Remboursements anticipés**

Au cours du quatrième trimestre 2014, le taux de remboursements anticipés calculé sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 7,02%.

Ce taux est déterminé sur base historique, par type de taux et de produit, selon une méthode forfaitaire consistant à calculer chaque trimestre une moyenne pondérée des taux de remboursements anticipés sur cinq années glissantes.

## **VI- Risque de taux**

Les conditions de fonctionnement de Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH ne doivent pas l'exposer à un risque de taux.

Les fonds collectés par l'émission de titres sont reprêtés à la BFCM avec les mêmes caractéristiques de taux et de durée. L'actif et le passif sont ainsi parfaitement adossés en durée et en taux.

Le risque de taux se résume aux risques liés aux emprunts subordonnés et au placement des fonds propres.

La société pourrait être exposée à un éventuel risque de taux en cas de défaillance de la BFCM. Dans ce cas, la société serait amenée à exercer sa garantie et deviendrait propriétaire des crédits à l'habitat. Les documents du programme d'émission obligent Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH à conclure des swaps spécifiques avec des contreparties devant satisfaire à des critères de rating précis pour la couverture de ces risques dès dégradation de la note de la BFCM.

Suite à la dégradation de la note à long terme de la BFCM à A+ par l'agence de notation Fitch Ratings le 14 décembre 2011, et conformément au prospectus, des swaps ont été mis en place afin de couvrir le risque de taux sur les actifs et passifs.

- L'ensemble des créances clientèle (à taux fixe ou à taux révisable) est swappé contre Euribor 1 mois.
- Les émissions d'obligations de financement de l'habitat ou anciennement « covered bonds », sont également swappées contre Euribor 1 mois.

La contrepartie des swaps est actuellement la BFCM qui bénéficie d'une notation suffisante, au regard des critères d'éligibilité imposés par la documentation du programme d'émission : A-1 (court terme) par Standard & Poor's, P1 (court terme) par Moody's et F1 (court terme) / A+ (long terme) par Fitch.

En cas de dégradation de la note de la BFCM en dessous des seuils A1 (court terme) par Standard & Poor's, P1 (court terme) par Moody's et F1 (court terme) / A (long terme) par Fitch, BFCM devra être remplacé par des contreparties éligibles.

Des swaps miroirs ont été simultanément mis en place entre Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH et la BFCM afin de neutraliser la position de taux créée par la présence des prêts miroirs.

En cas de défaut de la BFCM les prêts sécurisés et les swaps miroirs seront résiliés. Les swaps couvrant les risques de taux et de devises sur les émissions et les actifs conclus avec une contrepartie éligible resteront en place. Le seul risque de taux sera alors un risque sur les fixings, mais ce risque est limité car les actifs et passifs ont été indexés sur Euribor 1 mois.

Au 31 décembre 2014, la sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan était de 37 millions d'euros pour une hausse des taux de 200pb.

## **VII- Couverture du besoin de liquidité**

L'article R.513-7 prévoit une obligation de couverture à tout moment des besoins de trésorerie à 180 jours de Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH.

Les besoins de trésorerie s'entendent comme :

- \* les flux prévisionnels de principal et d'intérêts sur le passif
- \* diminués des flux prévisionnels d'intérêt et de principal sur les actifs de remplacement et sur les actifs reçus à titre de garantie
- \* diminués (ou augmentés suivant le cas), des montants à payer (ou à recevoir) afférents aux instruments financiers à terme visés à l'article L.513-10.

Ce besoin net de trésorerie est aujourd'hui couvert par le montant déposé dans le Cash Collateral Account suite à l'activation du Pre-Maturity Test. Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH bénéficie en effet d'une mise à disposition de liquidité permettant de couvrir intégralement les tombées de principal des émissions à venir au cours des 9 prochains mois.

Au 31/12/2014, le montant de liquidité mis à disposition de Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH est de 1 500 000 000 euros.

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts.